

EN BREF

fourmies@lavoxdunord.fr

FOURMIES

**Loto des cyclistes** ▶ Mercredi 16 mai, à la salle Nelson Mandela, loto de l'association « Aide aux jeunes cyclistes ». L'ouverture des portes est prévue à 11 heures ; le début des jeux, à 14 heures. De nombreux bons d'achat sont à gagner.

**Ippon (judo)** ▶ Voici les derniers résultats enregistrés au club de judo l'ippon fourmiesien :

- A Quiévrechain : à l'occasion de la compétition régionale de jiu-jitsu, l'ippon s'est à nouveau distingué en combat en catégorie « moins de 77 kg ». Premières participations en ceinture de couleur : Julien Hubaut et Frédéric Beye. Ils accèdent respectivement à la 1<sup>re</sup> et à la 2<sup>e</sup> places. Jonathan Danely, quant à lui, montera sur la deuxième marche du podium en catégorie « plus de 94 kg » ceinture noire.

- Ceinture de couleur à Wasquehal : cette compétition annuelle rassemble les judokas qui n'ont pas encore obtenu leur ceinture noire premier dan. Six judokas de l'ippon sont venus affronter des judokas de tout le département. Morgane Pierchon, en « moins de 48 kg », a fini 1<sup>re</sup>. Elle est championne du Nord et a obtenu son kata premier dan au passage de grade ; Laura Danlou, en « moins de 52 kg », 5<sup>e</sup> ; Alice Haba, en « moins de 63 kg », 2<sup>e</sup> ; et Frédéric Torlet, en « moins de 90 kg », 5<sup>e</sup>. Tous ces judokas se qualifient aux régionaux sauf pour Morgane Pierchon car elle a déjà parti-

TRICOTER

# Après le défi « L'écharpe des records »... « Le challenge créatif et solidaire de la laine »

Hier, l'association « Escapades Sambre-Avesnois », présidée par Paul Schuler, a officiellement présenté une nouvelle action : « Le challenge créatif et solidaire en l'honneur de la laine ». De quoi s'agit-il ? « Comme celles qui se retrouvent à la Maison des associations, tous les jeudis de 15 à 17 heures, nous lançons une invitation à toutes les tricoteuses de France et de Belgique afin qu'elles ne lâchent pas leurs aiguilles et qu'elles puissent rester mobilisées pour venir en aide aux plus démunis, explique M. Schuler. L'objectif est de tricoter, en deux ans, un minimum de 10 000 réalisations en laine (écharpes, couvertures, bonnets, vêtements, poupées, jouets pour enfants...) qui seront distribués ou vendus au profit exclusif d'œuvres caritatives. Nous organisons aussi un Festival solidaire en 2013 ».

Mais, ce « challenge » ne fait-il pas doublon avec le défi « L'écharpe des records » actuellement organisé par l'Écomusée de l'Avesnois ? « L'écharpe des records » va bientôt s'arrêter, répond M. Schuler. Nous, nous souhaitons continuer au-delà du défi car cela nous est demandé



L'objectif est de tricoter dix mille réalisations en laine (écharpes, couvertures, bonnets, vêtements, poupées, jouets pour enfants...).

par de nombreuses tricoteuses ». Les tricoteuses d'« Escapades » sont plus précises et n'y vont pas par quatre chemins : « Nous sommes écartées d'avoir été évincées par l'Écomusée de l'Avesnois suite au licenciement de son directeur-adjoint qui n'était autre que M. Schuler (1) ».

Et l'association ne signera pas de convention avec la structure muséographique pour le défi « L'écharpe des records » puisque la proposition stipule « qu'aucun membre de « Escapades » ne doit être en conflit avec l'Écomusée de l'Avesnois ». Ce qui est le cas avec M. Schuler. C'est pourquoi les

membres de « Escapades » ont repris leur indépendance : elles ne tricotent plus pour « L'écharpe des records » mais pour d'autres actions.

## Similaires ?

Forcément, à l'Écomusée de l'Avesnois, on n'est pas du même avis : « Nous poursuivons notre chemin et "L'écharpe des records" sera bien homologuée à plus de 60 km. Nous préparons également une grande fête pour cela en septembre. L'association "Escapades" est libre de faire ce qu'elle veut mais on peut constater que son challenge est similaire à notre défi qui comporte déjà un volet solidaire puisque notre écharpe connaitra une seconde vie auprès d'associations caritatives ». Et d'ajouter : « À l'arrivée, leur action sème la confusion dans la tête des tricoteuses qui ne vont plus savoir vers qui se tourner. C'est vraiment dommage pour "L'écharpe des records" ». ■ L.M.

▲ (1) Ancien directeur-adjoint de l'Écomusée de l'Avesnois, Paul Schuler a été licencié en février. Une pétition, qui a déjà recolté plus de 1 300 signatures, demande sa réintégration. M. Schuler s'était laissé jusqu'au 1<sup>er</sup> mai pour contester ce licenciement devant la justice (prud'hommes et pénal). Il a repoussé sa décision à la mi-mai, date à laquelle il doit rencontrer la direction de l'Écomusée de l'Avesnois.